



PLAN RÉGIONAL GLOBAL DE MISE EN ŒUVRE POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION EN AFRIQUE (PLAN AFI)

VINGT-CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PLAN AFI Abuja, Nigéria, 17 et 18 mai 2022

Point 1 de l'ordre du jour : - Suivi des Décisions et Recommandations de la 24^{ème} réunion du Comité de pilotage du Plan AFI et Etat d'avancement de la mise en œuvre du Programme de travail du Plan AFI 2021

(Présenté par le Secrétariat du Plan AFI)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette note présente des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Décisions et Recommandations de la 24^{ème} Réunion du Comité de pilotage du Plan AFI qui s'est tenue virtuellement le 15 juillet 2021 ainsi que sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail du Plan AFI 2021/22.

Action : Le Comité de pilotage est invité à :

- a) Prendre note des informations contenues dans le présent document;
- b) Prendre note des informations connexes contenues dans les documents de travail **02, 03, 04** et **05** et les présentations pertinentes;
- c) Fournir des instructions et des orientations supplémentaires pour la poursuite de la mise en œuvre des Décisions et Recommandations de sa 24^{ème} réunion, après examen de leur état d'avancement (colonne 7 de l'annexe **A**);
- d) Fournir des instructions et des orientations supplémentaires pour la poursuite de la mise en œuvre du programme de travail du Plan AFI 2021/22, tenant compte de son état d'avancement (Colonne 4 de l'annexe B)

1. INTRODUCTION

1.1 Lors de sa 24^{ème} réunion, le Comité de pilotage du Plan AFI a passé en revue les mesures prises depuis sa 23^{ème} réunion sur la mise en œuvre des activités du Plan AFI. Ce faisant, il a pris des Décisions supplémentaires et formulé des Recommandations sur les activités du Programme de travail annuel 2021 et les projets mis en œuvre dans le cadre du Plan.

1.2 Le présent document résume les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Décisions et Recommandations susmentionnées et du Programme de travail du Plan AFI 2021/22, tout en tenant compte de l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre de ces activités.

2. RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DEPUIS JUILLET 2021

2.1 La liste des Décisions et Recommandations de la 24^{ème} réunion du Comité de pilotage du Plan AFI (SC/24) ainsi qu'une mise à jour des actions entreprises et/ou requises à l'issue de cette réunion sont jointes ci-après en annexe A. De même, les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre du Programme de travail du Plan AFI 2021/22 depuis la dernière réunion du CP sont présentés en annexe B du présent document.

2.2 Conformément à la Déclaration d'Ezulwini en 2017 sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) en Afrique et aux orientations ultérieures fournies par le CP du Plan AFI sur l'élaboration d'un plan stratégique pour soutenir et renforcer les Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) en Afrique, une étude a été réalisée et présentée aux États et aux autres parties prenantes lors d'un atelier de validation . Les recommandations de l'étude, y compris la stratégie et la feuille de route, seront présentées à cette réunion à travers le DP-04 pour approbation et orientation.

2.3 En ce qui concerne les décisions de la 24^{ème} réunion du Comité de pilotage du Plan AFI, la révision de divers projets du Plan AFI concernant la certification des aéroports, la Recherche et le Sauvetage (SAR), l'établissement du Programme National de sécurité (SSP), les Evaluations par les pairs des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP), les Principes fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO) et la Gestion de l'information aéronautique (AIM) a été achevée. Les détails de ces projets révisés seront présentés à cette réunion pour examen et approbation. En outre, les activités de chaque projet pour l'année 2022 sont également reflétées dans le programme de travail du Plan AFI pour considération.

2.4 Les Equipes de sécurité des bureaux régionaux (ROST) ont mené à distance des activités visant à aider les États à améliorer leurs capacités de supervision de la sécurité, y compris la mise en œuvre de leurs Plans d'action correctives (CAP) USOAP. En conséquence, depuis la 24^{ème} réunion du CP, une assistance à distance a été fournie virtuellement à 13 États WACAF et 16 États ESAF; en particulier, l'accent a été mis sur l'examen/la mise à jour et les conseils sur la mise en œuvre des CAP, les examens d'auto-évaluation en matière de PQ ainsi que la collaboration avec les États de la région. Récemment, la mission ROST sur place a repris et l'assistance a été fournie à deux États ESAF (Angola et Botswana). L'augmentation de l'assistance et de l'engagement avec les Etats au fil des ans a entraîné une amélioration correspondante de la mise en œuvre effective (EI) des éléments cruciaux (CE) d'un système national de supervision de la sécurité en Afrique. En conséquence, 31 États d'Afrique ont maintenant atteint les objectifs de sécurité d'Abuja de 60 % EI, mais seuls 12 États ont atteint plus de 75 % EI.

2.5 Le Secrétariat du Plan AFI continue de fournir un appui à l'Association des Organisations Africaines de Formation (AATO). À cet égard et conformément à la Décision de

24^{ème} réunion du CP du Plan AFI concernant les défis critiques auxquels AATO est confrontée depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, l'OACI a assisté à la 23^{ème} réunion du Conseil de AATO et a fourni des orientations pour tracer la voie à suivre pour la durabilité de l'Organisation. Une réunion de consultation avec la CAFAC et les principales parties prenantes devrait se tenir au 3^{ème} trimestre de cette année afin d'examiner les propositions visant à garantir la pertinence continue de l'Organisation, et à lui permettre de remplir ses missions et objectifs clés comme prévu à l'origine.

2.6 Dans le cadre de l'Initiative "Aucun pays laissé pour compte" (NCLB), l'OACI, par le biais du Plan AFI et le Global Aviation Training (GAT), a mis en œuvre une initiative visant à accroître les inscriptions à la formation en ligne des professionnels de l'aviation des Autorités de l'aviation civile (CAA) dans 33 pays moins avancés (LDC) en Afrique. Dans le cadre de cette initiative, des cours de formation en ligne et virtuels sur le Corridor de santé publique (PHC), la Gestion de la sécurité, la Gestion des risques de sécurité aérienne liés à la COVID-19 pour les CAA et la Gestion de la sécurité pour les praticiens (SMxP) ont été dispensés à 104 stagiaires de 26 pays. En outre, sur les 7 États restants qui ont des difficultés de connexion Internet, une formation a été dispensée à deux d'entre eux (à savoir le Burundi et le Niger) dans le cadre d'un projet pilote intitulé "Accès accru à la formation" (IaT) grâce à un mode d'accès alternatif utilisant les nouvelles technologies disponibles. Il est attendu qu'une formation soit dispensée aux 5 États restants avant la fin de l'année 2022.

2.7 Conformément aux orientations et aux décisions de la 24^{ème} réunion du CP, l'OACI, dans le cadre du Plan AFI, a engagé un consultant pour réaliser une étude, élaborer une stratégie, une feuille de route et une base de données visant à renforcer les capacités des professionnels de l'aviation dans tous les objectifs stratégiques de l'OACI en Afrique. Des informations sur l'état d'avancement de cette étude seront fournies au cours de cette réunion pour examen et orientations.

2.8 En outre, la CAFAC a assuré le suivi de la mise en œuvre des objectifs de sécurité révisés d'Abuja et des indicateurs et objectifs de performance de la navigation aérienne. La réunion recevra des informations sur les progrès réalisés à cet égard.

2.9 Il est important de poursuivre les engagements de haut niveau avec les États africains, y compris les pays ayant un faible taux de EI et qui progressent lentement dans la mise en œuvre de leurs plans d'action OACI. À cet égard, un certain nombre de réunions parallèles ont été prévues par l'OACI pour rencontrer les délégations de ces États au cours des deux premiers jours de la 7^{ème} Semaine AFI de l'aviation à Abuja, au Nigéria.

2.10 Le soutien des partenaires, visant à aider les États africains à améliorer le niveau de mise en œuvre des normes de sécurité de l'OACI, est en cours. Les participants à la réunion recevront de plus amples informations sur les diverses initiatives au cours de la session consacrée aux présentations des partenaires.